

Vous êtes francophone? Voici ce qu'il faut savoir sur le recensement et la langue française.

Le 11 mai prochain, c'est jour de recensement au Canada. Le questionnaire de recensement auquel vous devrez répondre comporte plusieurs questions sur les langues que vous connaissez et que vous utilisez dans la vie quotidienne.

Voici à quoi ressemblent ces questions.



Le recensement vous posera des questions sur grands thèmes en ce qui a trait à la langue.

1

Langue maternelle. Pour chaque personne habitant dans votre foyer, on vous demandera quelle est la première langue qu'elle a apprise dans son enfance et qu'elle comprend encore.

2

Connaissance des langues. Pour chaque personne habitant dans votre foyer, on vous demandera quelles langues officielles (français et anglais) elle peut comprendre suffisamment pour soutenir une conversation.

3

Langues utilisées à la maison. Pour chaque personne habitant dans votre foyer, on vous demandera quelle(s) langue(s) elle parle régulièrement à la maison. L'une de ces langues est-elle parlée plus souvent que l'autre?

4

Éducation. Le recensement vous demandera dans quelle langue vous avez fait votre scolarité.

Cette question sur l'éducation est nouvelle. Elle est importante pour les francophones.

Pour la première fois, le recensement vous demandera **dans quelle langue vous avez reçu votre éducation**. Pourquoi vous pose-t-on cette question? Parce que grâce à cette question, on sera enfin en mesure de compter tous les enfants au Canada qui ont le droit à l'éducation en français, selon toutes les conditions prévues par la Charte des droits et libertés.



Ça veut dire des écoles construites en fonction du nombre réel d'enfants et de jeunes qu'elles devront accueillir, au lieu d'écoles trop petites remplies à capacité quelques années à peine après leur construction!

Si vous avez reçu une partie de votre éducation en français, vos enfants ont le droit de recevoir leur éducation en français.

Vous avez reçu votre éducation en français si :

- Vous avez fréquenté une école de langue française ;
- Vous avez fait votre scolarité en français dans un programme régulier dans une école bilingue.

De façon générale, vos réponses aux questions linguistiques ont un impact sur les services et activités en français dans votre communauté.

Les gouvernements, les municipalités et les organismes communautaires se servent des données sur les langues recueillies grâce au recensement pour planifier où et comment offrir des services en français. Camps de jour, programmes de loisirs, écoles, services communautaires : tout cela dépend des données du recensement.



Répondez aux questions sur les langues de la manière qui correspond le mieux possible à la situation de votre foyer. C'est ce qui nous aide le plus à vous aider.

Si vous répondez au recensement pour tous les membres de votre famille, gardez à l'esprit que les réponses aux questions sur les langues peuvent être différentes pour chaque individu dans votre foyer. Assurez-vous de discuter de ces questions avec votre conjoint et votre conjointe, ainsi qu'avec les autres membres de votre foyer, lorsque vous répondez au recensement.



Le mieux les gouvernements, les municipalités et les organismes communautaires comprennent la place du français dans la vie quotidienne de votre famille, le mieux ils peuvent planifier les services qui répondent aux besoins de votre communauté.

Déclarer que vous êtes bilingue ne fera pas de vous un demi-francophone aux yeux de Statistique Canada.

Vous parlez le français et l'anglais? Soyez sans crainte. Le simple fait de déclarer que vous connaissez les deux langues officielles n'incitera pas Statistique Canada à vous classer à 50 % chez les francophones et à 50 % chez les anglophones.

Pour calculer quelle est la langue principale d'un individu dans la vie quotidienne, Statistique Canada ne regarde pas uniquement les langues que vous parlez. Votre langue maternelle, ainsi que la langue que vous parlez à la maison, entrent également dans l'équation.

Vous parlez le français et l'anglais et votre langue maternelle est le français?

Vous comptez à 100 % comme francophone.

Vous parlez le français et l'anglais et votre langue maternelle est l'arabe ou le créole, mais vous parlez français à la maison?

Vous comptez à 100 % comme francophone.